



Val-Racine

Plan de développement 2021-2024



**UN CŒUR DE VILLAGE
ACCUEILLANT, ANIMÉ ET VIVANT**



**UNE NATURE ACCESSIBLE ET UNE OFFRE DE
PLEIN AIR QUATRE SAISONS**

Document préparé par le Comité de développement de Val-Racine :

Sylvain Bergeron, président

Manon Bouchard, secrétaire - trésorière

Jean Légaré, conseiller municipal

Richard Blouin, administrateur

Chantal Ladouceur, administratrice

En collaboration avec :

Sophie Dorval, agente de développement local, MRC du Granit

Pierre Brosseau, maire de la Municipalité de Val-Racine

et les conseillers municipaux, Angèle Rivest, Serge Delongchamp,

Jean Légaré et Tania Janowski

Chantal Grégoire, directrice générale et secrétaire-trésorière

ainsi que la participation de citoyens

Pour toute information concernant ce document, s'adresser à :

Municipalité de Val-Racine

2991, chemin Saint-Léon

Val-Racine, Québec

G0Y 1E1

Téléphone : 819-657-4790

Courriel : vracine@xplor.net

TABLE DES MATIÈRES

- 01** Introduction
- 02** Portrait de la municipalité :
 - Occupation du territoire
 - Activités récréotouristiques et agricoles
 - Démographie
- 05** Qualité de vie
- 06** Infrastructures et services
- 07** Commerces, services et attraits touristiques
- 08** Opportunités, limites et enjeux du développement
- 09** Bilan du plan de développement 2016-2019
- 11** Plan d'action 2021-2024

Introduction

MISE EN CONTEXTE

Le Comité de développement de Val-Racine a été créé en 1999 à la demande du conseil municipal. Son but était, à l'époque, de promouvoir le tourisme et les activités touristiques dans la région de Val-Racine de même que promouvoir et administrer des programmes de développement économique.

Au fil des ans, le Comité de développement s'est impliqué à la fois dans l'élaboration et la mise à jour du plan d'action découlant des quatre premiers plans de développement (2006-2008, 2009-2011, 2013-2015 et 2016-2019), ainsi que dans la réalisation concrète de nombreuses activités.

En continuité avec les orientations de développement, la mise à jour du plan de développement s'est amorcée à la fin de l'année 2019.

MISSION ET MANDAT

- Promouvoir le tourisme et les activités touristiques à Val-Racine;
- Faire connaître aux intéressés les avantages économiques de la région;
- Promouvoir les intérêts et le développement culturel, économique, touristique et social de Val-Racine;
- Défendre et promouvoir les intérêts de la Municipalité de Val-Racine et de ses citoyens;
- Représenter les citoyens auprès des autorités régionales et nationales;
- Promouvoir et administrer des programmes de développement économique;
- Participer à l'équilibre régional en formant des partenariats.

SONDAGE

De concert avec la mise en place de sa politique familiale, le Comité de développement de Val-Racine a procédé à un sondage auprès de ses citoyens. Après plusieurs rencontres et une analyse des défis et opportunités, le Comité de développement est fier de présenter son plan de développement 2021-2024. Ce plan permettra de mieux structurer les orientations que la municipalité, les citoyens et les organismes du milieu souhaitent se donner pour les années à venir. Un calendrier de mise en œuvre est également joint afin de connaître les intervenants chargés des différents projets de développement.

Vision

Le Comité de développement souhaite un développement en harmonie avec la nature et l'environnement, tout en les mettant en valeur, dans l'objectif d'une croissance démographique équilibrée.

Portrait de la municipalité

HISTORIQUE

Nous ne savons pas laquelle parmi les familles fondatrices s'est établie la première sur le territoire aux alentours de 1877. Par contre, nous pouvons imaginer une jeune famille, issue des terres surpeuplées des rives du Saint-Laurent, partie à la découverte d'un nouveau territoire à défricher, pour y prospérer dans la paix et le travail. En 1900, le territoire devenait officiellement Saint-Léon de Marston. Comme beaucoup d'autres, cette famille aura peut-être séjourné d'abord dans les villes manufacturières en pleine expansion de la Nouvelle-Angleterre, pour ensuite revenir en pays français et catholique.

Vers 1850, les élites locales encourageaient la colonisation en dirigeant les colons vers des territoires où certaines infrastructures étaient préparées à leur intention. Mais rien de tel à Saint-Léon de Marston : les gens sont arrivés, se sont retournés les manches et se sont mis au travail. Également, nous pouvons voir chez nos ancêtres fondateurs le goût de l'aventure, de la liberté et des grands espaces. Le recensement de 1881 révèle la présence de 84 personnes. Pour la plupart, les hommes sont cultivateurs ; il y a un menuisier, un cordonnier et un chasseur. Chez les femmes, nous avons une couturière. De ce groupe, le doyen Léon Giguère est souvent désigné comme le « fondateur » de la colonie. C'est d'ailleurs chez lui que séjournera en 1883 Mgr Antoine Racine, celui-là même qui donnera le nom de Saint-Léon à la future paroisse, à la fois, dit-on, en hommage au pape Léon XIII et en reconnaissance de l'accueil de son hôte. [1]

[1] Référence : Site web de la municipalité de Val-Racine

[1] Référence : Plan d'urbanisme de la Municipalité de Val-Racine

[1] Référence : Statistiques Canada

TERRITOIRE

Le territoire de la Municipalité de Val-Racine se caractérise par une très faible densité d'occupation du sol : environ 1,5 personnes au km². Elle se distingue par la présence du mont Saint-Joseph (où a été construite la chapelle en 1919) et d'une partie du massif Mégantic puisque ces derniers possèdent une grande renommée et procurent au territoire un paysage grandiose et un intérêt sur le plan récréotouristique. La forêt constitue une ressource très importante pour la municipalité, tant du point de vue de l'occupation du sol que sur le plan économique, reconnaissant ainsi la vocation forestière dominante du territoire.

Localisé au croisement des chemins Saint-Léon, de Piopolis, de Franceville et de la route Chesham, le village de Val-Racine constitue le centre de la municipalité et se caractérise par la concentration de quelques résidences (permanentes et saisonnières) regroupées autour de services communautaires (église, salle municipale, terrain de jeux) [1]. On y trouve également environ 50 chalets et résidences de villégiature sur le territoire.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Située dans la MRC du Granit et s'identifiant plus particulièrement au secteur naturel du mont Mégantic tel que défini dans le schéma d'aménagement révisé, la Municipalité de Val-Racine occupe une superficie d'environ 119 km² et voisine les municipalités de Milan, Marston, Piopolis et Notre-Dame-des-Bois ainsi que celles de Hampden et de La Patrie dans la MRC du Haut Saint-François.

178

résidents de Val-Racine

+ 4,1%

d'augmentation de la population de 2011 à 2015

48,5

ans d'âge médian comparativement à 42,5 ans au Québec

Portrait de la municipalité

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ATTRAIIS RÉCRÉOTOURISTIQUES

- Le massif Mégantic représente un élément significatif du milieu naturel et un symbole de grande valeur pour la région. Situé dans le Parc National du Mont-Mégantic et chevauchant plusieurs municipalités, ce dernier procure un paysage de toute beauté et présente un potentiel indéniable sur le plan récréotouristique;
- La qualité du milieu naturel et l'abondance du couvert forestier sur le territoire procurent à la Municipalité un bon potentiel pour les activités de chasse et de pêche;
- Le secteur touristique du mont Mégantic se caractérise par la présence d'usages récréatifs et d'hébergement touristique (le Domaine des Montagnais, Aventure Évasion Estrie) dans un cadre forestier montagneux exceptionnel;
- Le Domaine des Montagnais joue un rôle important dans le développement récréotouristique;
- Bandes asphaltées pour les vélos sur les chemins Piopolis et Chesham;
- Située dans le village et datée de 1895, l'auberge Le Saint-Léon (ancien magasin général) rappelle l'histoire de la municipalité;
- On retrouve un terrain de camping sur le territoire de la municipalité : Camping et Chalets dans les Arbres Mont-Mégantic [1] ;
- Parcours de Marche au Cœur de Mégantic (Mini Compostelle);
- Réseau cyclable entre Lac-Mégantic et le mont Mégantic (Circuit Eau-Sommet);
- Route des Sommets et Sanctuaire du Mont-Saint-Joseph;
- Augmentation du cyclisme et des sports motorisés (motocyclisme, VTT et motoneige).

ACTIVITÉS AGROFORESTIÈRES

L'agriculture joue un rôle marginal au sein du territoire, seulement 53 hectares de terrains y étant cultivés.

- **DONNÉE DÉTERMINANTE: Environ 51 % du territoire appartient à de grands propriétaires fonciers.** Le gouvernement du Québec (incluant la Réserve écologique Samuel Brisson et le Parc National du Mont-Mégantic) occupe plus que 36 % du territoire alors que l'entreprise Domtar en possède environ 13 %;
- Environ 27 % du territoire est zoné agricole au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;
- Plusieurs terres en friche sont observables sur le territoire, en raison de l'abandon de l'activité agricole sur des sols peu productifs;
- Treize (13) propriétés agricoles sont répertoriées sur le territoire de la Municipalité de Val-Racine, dont 5 entreprises acéricoles. Les autres entreprises agricoles sont axées sur des productions diverses;
- Environ 32 % de l'évaluation foncière municipale repose sur l'activité forestière. Cette donnée démontre bien la vocation forestière dominante du territoire. En revanche, l'activité agricole ne représente que 8 % de l'évaluation foncière municipale.

[1] Plan d'urbanisme - Val-Racine, 2009

119 KM²

Superficie de la municipalité

36 %

En terres publiques

21 %

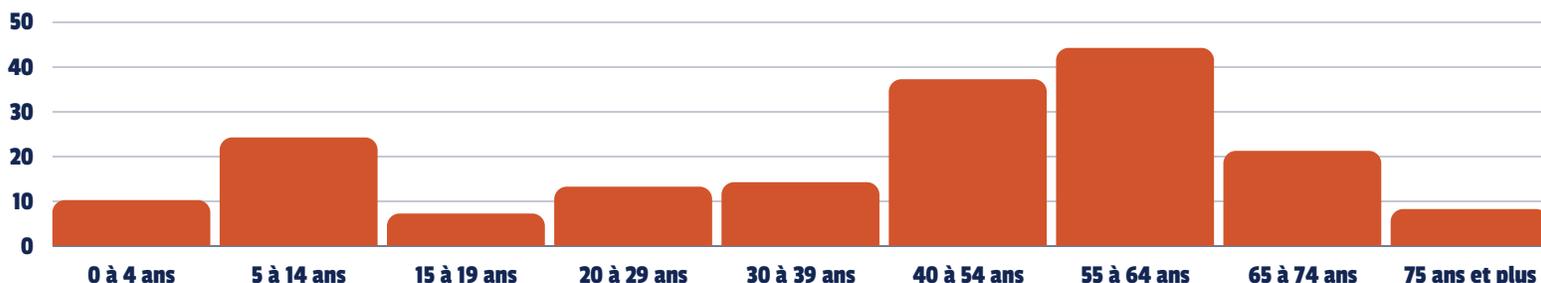
En zone agricole

Portrait de la municipalité

DÉMOGRAPHIE

NOTEZ QUE L'ENSEMBLE DES CHIFFRES PROVIENNENT DU DERNIER RECENSEMENT DE STATISTIQUES CANADA DE 2016

POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE



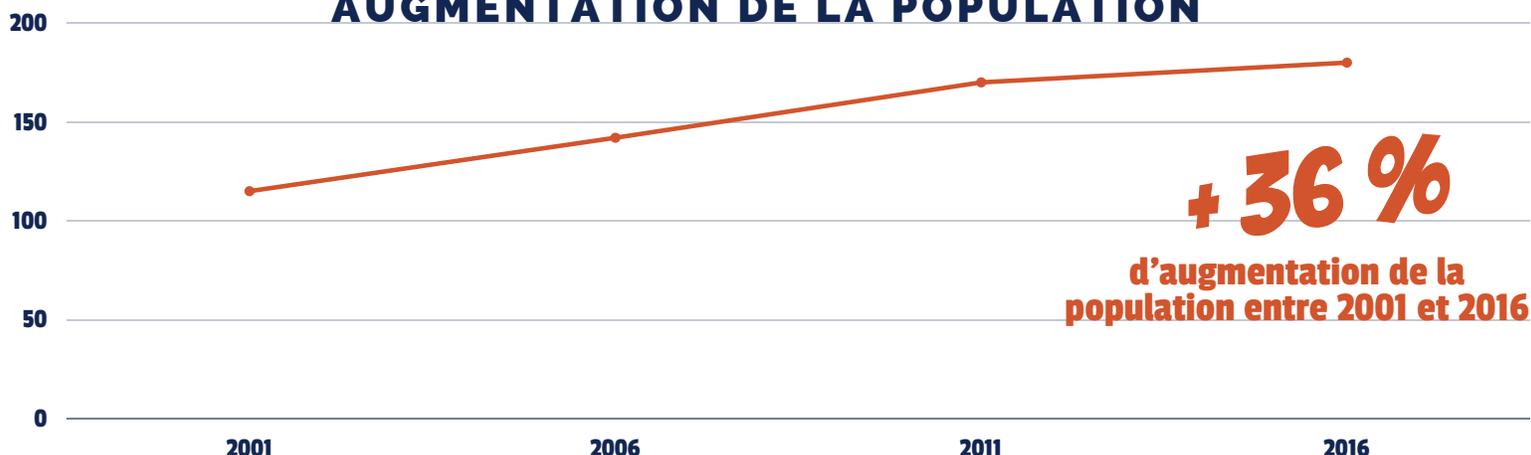
178 citoyens de Val-Racine

100 % des résidents sont propriétaires **69 %** sont établis depuis plus de 5 ans

20 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivent seules

50 % des personnes âgées de 65 ans et plus ont une incapacité physique

AUGMENTATION DE LA POPULATION



48,5 ANS

âge médian comparativement à 42,5 ans au Québec

54 %

des hommes de 25 à 54 ans n'occupent pas d'emploi

14 %

Travaillent à Val Racine

Qualité de vie

RÉSULTATS DU SONDAGE

QUELLES RAISONS VOUS ONT INCITÉ À VOUS ÉTABLIR À VAL-RACINE?



57 %

L'environnement
et la qualité de vie



17 %

Raisons spécifiques



11 %

Taxes abordables



11 %

La proximité du
lieu de travail

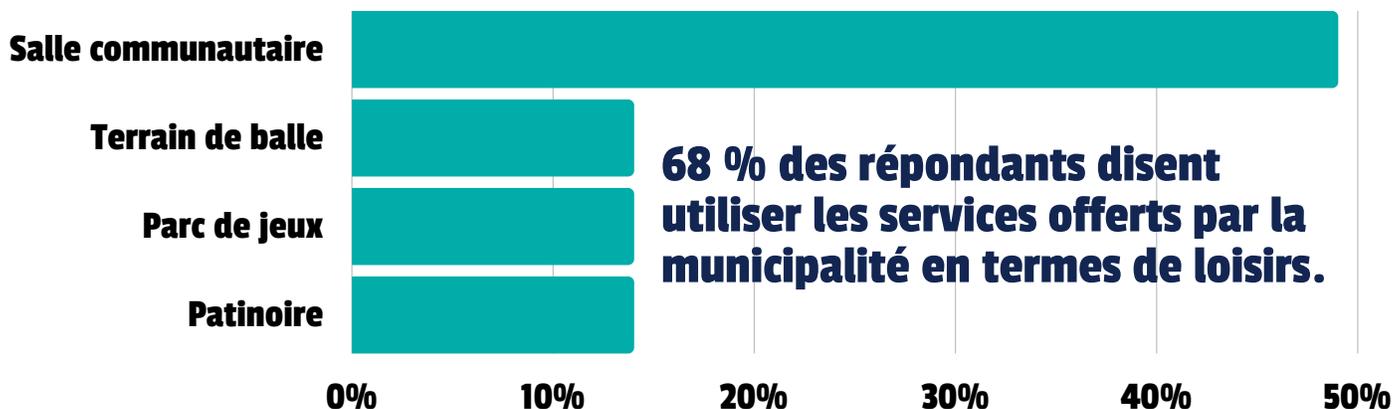


4 %

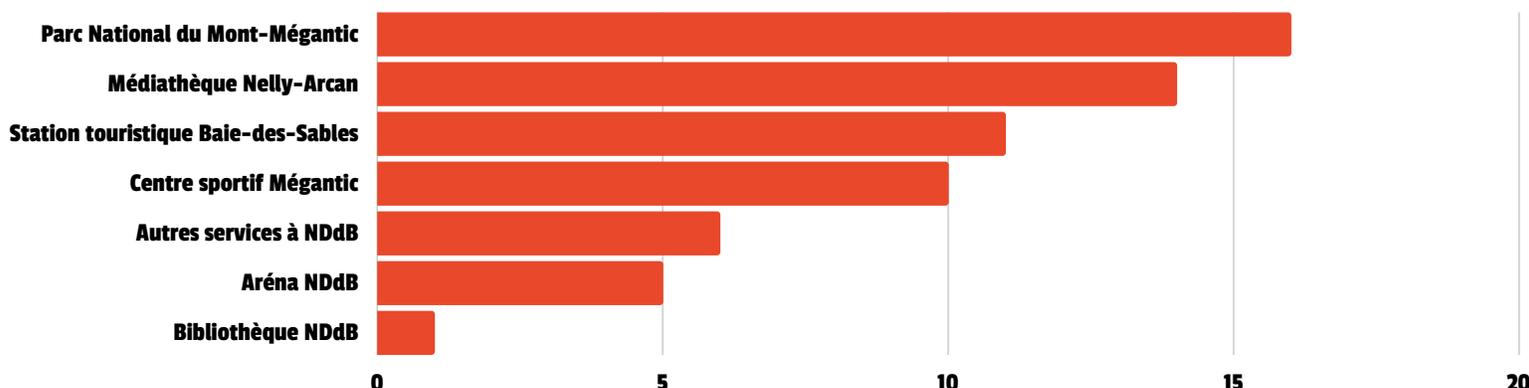
Les incitatifs à la
construction

70,3 % des répondants pensent demeurer à Val-Racine encore longtemps.

UTILISATION DES SERVICES MUNICIPAUX



UTILISATEURS DES SERVICES DE LA VILLE DE LAC-MÉGANTIC ET DE NOTRE-DAME-DES-BOIS



Infrastructures et services

LA MUNICIPALITÉ DE VAL-RACINE OFFRE À LA POPULATION LES INFRASTRUCTURES ET SERVICES SUIVANTS:

INFRASTRUCTURES & SERVICES

Abris communautaires

Aire de pique-nique

Bibliothèque municipale (libre-service)

Bulletin d'information «Mini-Val»

Centre communautaire (système audio-visuel)

Chapelle du mont St-Joseph

Comité de développement

Comité des loisirs

Comité les Dynamiques (services aux aînés)

Contrée du Massif Mégantic

Cuisine communautaire

Défibrillateur (Centre communautaire)

Église St-Léon

Halte vélo

Page Facebook municipale

Parc municipal (terrain de balle, de volleyball et patinoire quatre saisons (hockey, tennis, patin à roues alignées et basketball), module de jeux, balançoires et gazebos)

Paroisse Saint-Joseph-des-Monts, secteur Saint-Léon-le-Grand

Programme de revitalisation et remise de taxes

Politique d'aide financière aux entreprises

Service d'animation estivale (SAE)

Service de voirie

Site Internet municipal

Transport adapté et collectif vers Lac-Mégantic (Trans-Autonomie inc.)

SERVICES PARTAGÉS AVEC D'AUTRES MUNICIPALITÉS

Notre-Dame-des-Bois: École primaire, Aréna, Bibliothèque et Service d'incendie

Piopolis : Accès à la plage municipale

Lac-Mégantic : Polyvalente Montignac, Centre d'études collégiales Beauce-Appalaches, Médiathèque municipale Nelly-Arcan, Accès au centre sportif et au complexe Baie-Des-Sables au tarif résident

Commerces, services et attraits touristiques

COMMERCES & SERVICES

Jean-Bruno Desrosiers, consultant informatique
Fabrique de St-Joseph-des-Monts
Les Sucres du Mont-Mégantic
Lise Dubé inc., traduction
Patrick Bolduc, coupe de bois
Pisciculture André Brière
Rik Électro, réparation et vente d'électroménagers usagés
Psycho-kinesiologiste Marianne Béchard
Solyberatum, soin énergétique, massothérapeute Francis Soly
CL Projets-Événements, Chantal Ladouceur
Manon Bouchard, professeure de piano

HÉBERGEMENTS

Auberge Le Saint-Léon
Aux Chalets dans les Arbres Mont-Mégantic
Camping et Tipis La Cédrière de la Montagne
Chalet Azimut et Chalet Équinoxe
Domaine des Montagnais
Chalet St-Joseph
Chalet Zénith
Chalet Sam
Maison Arche et Ange

ARTISANS

Angèle Rivest, artiste-peintre
Atelier du triangle bleu

ATTRAITIS TOURISTIQUES

Parcours de marche au cœur de Mégantic Mini Compostelle
Parc National du Mont-Mégantic et mont Saint-Joseph
Pourvoirie Aventure Évasion
Mohigan Aventure



Développement

OPPORTUNITÉS, LIMITES ET ENJEUX

OPPORTUNITÉS (FORCES)

- Réserve internationale du ciel étoilé du Mont-Mégantic;
- Qualité exceptionnelle de son ciel étoilé;
- Article 59 qui autorise la construction en zone agricole sur certains terrains;
- Chemin Bury et chemin de Piopolis asphaltés sur toute leur longueur facilitant l'accès au village;
- Couverture internet haute vitesse de plus en plus développée;
- Ensemble de petites entreprises sur le territoire;
- Environnement naturel et qualité de vie;
- Gazebos extérieurs;
- Village réputé dans la MRC du Granit pour le nombre d'activités sociales et culturelles proposées à sa population;
- Localisation géographique stratégique entre le lac Mégantic et les deux entrées du Parc national du Mont-Mégantic;
- Nombre d'activités offertes aux enfants;
- Parc éolien communautaire du Granit (participation);
- Milieu attirant pour les pré-retraités et retraités;
- Réfection du Chemin Franceville;
- Salle communautaire multifonctionnelle;
- Tranquillité en lien avec la situation géographique à l'écart des grands axes routiers, et avec la faible densité de la population,
- Réseau routier très bien entretenu;
- Politique d'aide financière aux entreprises.

LIMITES (FAIBLESSES)

- Géolocalisation difficile à partir d'un GPS;
- Faible proportion de jeunes familles;
- Implication sociale et bénévole des résidents difficile à maintenir, quoique stable, demandant un effort constant de la part d'un petit groupe de bénévoles;
- Intersection problématique chemin Bury/route 263;
- Manque de services tels dépanneur, essence, restaurant-boutique, espace commercial. Couverture cellulaire et accès à Internet haute vitesse améliorés mais encore déficients;
- Pénurie d'hébergements en période de pointe;
- Perception d'éloignement de Val-Racine par les gens de Lac-Mégantic et de la région;
- Promotion pour le développement résidentiel limité par la réglementation provinciale et le manque de terrains disponibles à la vente;
- Routes d'accès au village en direction de Milan et Scotstown en gravier;
- Refus du MTQ d'afficher Val-Racine aux intersections de Milan et de Lac-Mégantic.

ENJEUX

- Accroître l'offre résidentielle, notamment par l'augmentation de la disponibilité de terrains constructibles à l'intérieur du périmètre urbain et des terrains en zonage rural permettant un accroissement de la population;
- Attirer et retenir les familles;
- Continuer de développer les services de communication (Internet haute vitesse et cellulaire);
- Développer des services et des activités culturelles et touristiques permettant d'améliorer la qualité de vie et de stimuler la vitalité économique;
- Développer les terres publiques;
- Favoriser l'esprit de collaboration citoyenne et développer le sentiment d'appartenance de la population (projets et activités rassembleurs);
- Faire connaître le programme de revitalisation (remise de taxes);
- Favoriser l'entrepreneuriat et la création de petites entreprises (travailleurs autonomes, coopérative);
- Favoriser le développement de la communauté par l'accroissement de la population tout en s'assurant de conserver la qualité de l'environnement de la municipalité;
- Soutenir le réseau cyclable autour du massif du mont Mégantic;
- Protection et mise en valeur du potentiel forestier public;
- Développer des centres d'attrait touristiques.

Bilan du plan de développement 2016-2019

RÉSUMÉ DES RÉALISATIONS

Priorité: Environnement

Projets	Réalisations	Commentaires
1.1 Revitaliser l'image de la municipalité	✓	
1.1.1 Améliorer la signalisation routière	✓	
1.1.2 Améliorer les bâtiments et terrains municipaux	✓	
1.1.3 Embellir le territoire municipal	✓	Amélioration de l'aménagement paysager
1.2 Favoriser la protection de l'environnement	En cours	Poursuite de la corvée de nettoyage des fossés et des activités en lien avec Mai mois de l'arbre
1.3 Aménager une halte routière		
1.4 Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables.	À préciser	

Priorité: Promouvoir le développement socio-communautaire

Projets	Réalisations	Commentaires
2.1 Élaborer une politique des aînés et de la famille	En cours	
2.2 Accueillir et retenir les nouveaux arrivants	✓	Trousse d'accueil remise lors de la visite du maire
2.3 Organiser annuellement un événement de valorisation des bénévoles	✓	
2.4 Organiser et maintenir des événements rassembleurs		
2.4.1 Pique-nique familial	✓	À poursuivre
2.4.2 Souper annuel	✓	
2.4.3 Tournoi de balle	✓	
2.4.4 Carnaval d'hiver incluant activité intergénérationnelle	✓	
2.4.5 Fête de Noël pour les aînés	✓	
2.4.6 Activités communautaires	✓	
2.4.7 Maximiser l'utilisation de la cuisine communautaire	✓	Certains projets ont pris fin
2.4.8 Initiation au bénévolat	✓	Peu d'intérêt de la part des jeunes
2.5 Consulter la population pour connaître ses besoins	✓	En lien avec la politique familiale

Bilan du plan de développement 2016-2019

RÉSUMÉ DES RÉALISATIONS

Priorité: Continuer de développer les commerces et services

Projets	Réalisations	Commentaires
3.1 Être proactif pour la recherche et l'implantation d'entreprises	✓	À poursuivre
3.1.1 Encourager la transformation des produits locaux	✓	À poursuivre
3.2. Aider et maintenir les entreprises existantes	✓	Poursuite du programme d'aide financière
3.3 Appuyer les projets récréotouristiques	✓	À poursuivre
3.4 Réaliser une capsule vidéo sur les commerces et services	✓	
3.5 Établir des partenariats avec la Contrée du Massif Mégantic	✓	En continu
3.6 Promouvoir l'utilisation de la salle communautaire multifonctionnelle	✓	
3.7 Réclamer l'amélioration et l'accessibilité aux technologies de l'information	✓	Sujet encore très chaud pour l'ensemble des élus À poursuivre

Priorité: Favoriser la croissance démographique

Projets	Réalisations	Commentaires
4.1 Promouvoir le développement de projets domiciliaires	✓	À poursuivre
4.2 Faire connaître et maintenir le programme de revitalisation et de remise de taxes de la municipalité	✓	
4.3 Promouvoir la Municipalité de Val Racine	✓	
4.4 Maintenir une veille citoyenne	Non réalisé	
4.5 Maintenir les ententes intermunicipales	✓	



AXE 1 - UN CŒUR DE VILLAGE ACCUEILLANT, ANIMÉ ET VIVANT

Objectif : Mettre en place les mesures nécessaires pour favoriser le développement et l'animation du cœur du village.

- 1.1 Attirer des nouveaux citoyens (familles et jeunes retraités)**
- 1.2 Accueillir et favoriser la rétention des résidents**
- 1.3 Maximiser les infrastructures**
- 1.4 Répondre aux besoins des citoyens et visiteurs en terme de services**
- 1.5 Soutenir l'entreprenariat**



AXE 2 - UNE NATURE ACCESSIBLE ET UNE OFFRE DE PLEIN AIR QUATRE SAISONS

Objectif : Mettre en valeur les ressources naturelles et favoriser le développement récréotouristique écoresponsable.

- 2.1 Assurer un leadership en matière de protection du territoire**
- 2.2 Structurer l'offre et l'accès aux espaces naturels**
- 2.3 Sensibiliser et informer la population, les utilisateurs et les propriétaires à poser des gestes écoresponsables et à préserver le ciel étoilé**
- 2.4 Animer et valoriser les milieux naturels**



Val-Racine

Plan de développement 2021-2024

Adopté au conseil municipal le 9 février 2021